



Fiche presse

Déviations des Roches l'Évêques, un projet durable

La déviation des Roches l'Évêques est essentielle pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants du centre ville et pour la sécurité des usagers de la route. C'est un axe de communication structurant pour le département qui constitue un atout de plus pour favoriser le développement économique et touristique du Loir-et-Cher. Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, a donné deux consignes aux services techniques du département : maîtriser les coûts et respecter l'environnement. Dans les faits se sont 1,2 M € qui sont économisés sur ce chantier, notamment grâce à la démarche de traitement à la chaux des matériaux utilisés, une innovation durable.

Innovation et développement durable

La conduite simultanée des deux chantiers de déviation (Les Roches-l'Évêque et Vendôme) permet de rationaliser les travaux. Les terres déblayées pour la déviation de Vendôme serviront de remblais pour celle des Roches-l'Évêque. Ce sont 80 000 m³ de matériaux qui seront recyclés, évitant autant de prélèvement dans le milieu naturel. Ces matériaux existants sont beaucoup moins chers que les matériaux plus nobles prélevés dans les carrières qu'il aurait fallu utiliser à leur place, l'environnement en est d'autant épargné.

C'est l'utilisation des matériaux issus du chantier de Vendôme traités à la chaux qui rend possible ce recyclage. L'enjeu : traiter les matériaux argileux déblayés sur le chantier de la déviation de Vendôme pour pouvoir les réutiliser. En effet, la déviation des Roches-l'Évêque étant située en zone inondable, ces matériaux doivent être traités, pour être complètement insensibles à l'eau.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

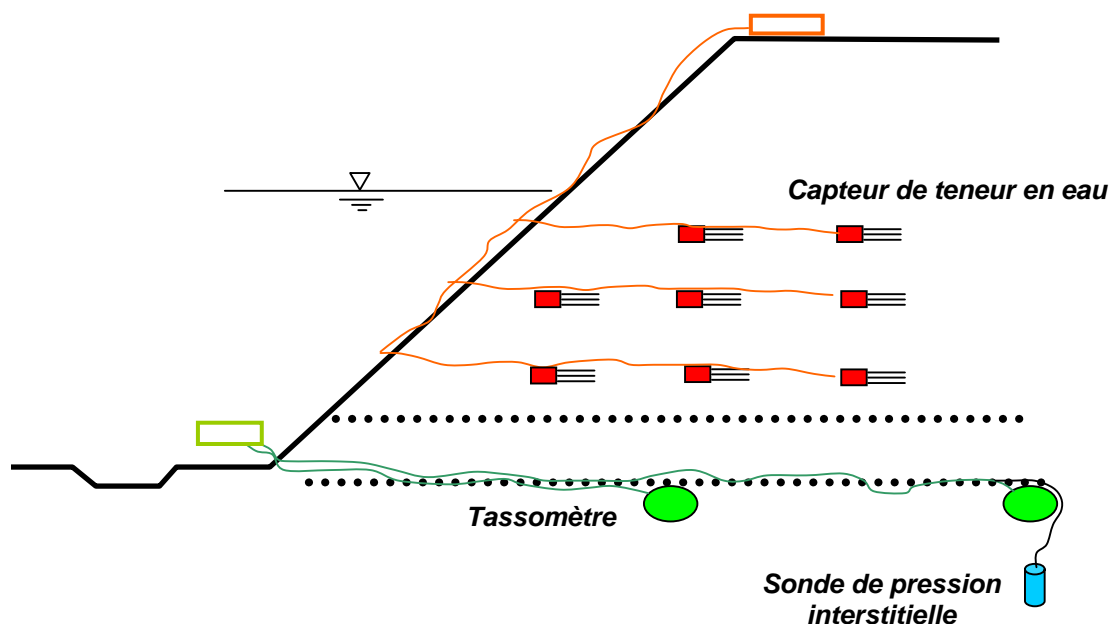
Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Un chantier test-unique en France

C'est la première fois que des travaux de cette nature sont réalisés pour une déviation tout en étant suivi scientifiquement dans le cadre d'un partenariat avec des organismes de recherche. En effet, ce chantier sert d'expérimentation pour mesurer le comportement des matériaux traités dans le cadre d'une utilisation routière. Début 2005, le centre d'études techniques de l'équipement de Blois a réalisé une étude destinée à révéler la faisabilité de ce projet. L'utilisation de matériaux traités à la chaux est déjà mise en œuvre par les constructeurs d'autoroutes.

Ainsi, le conseil général de Loir-et-Cher, associé à l'entreprise Valérian, au laboratoire du centre d'études techniques de l'équipement de Blois, au laboratoire de recherche des Ponts et Chaussées de Rouen et au centre d'études routières de Caen réalise une expérimentation scientifique sur ce projet qui servira de base pour des chantiers similaires en France et dans le monde. Il s'agit d'une étude dont l'objectif est de comprendre le comportement des remblais construits en zone inondables avec des matériaux traités pour en publier les résultats.

Schéma de l'expérimentation



Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr